

M. Cantin: J'aimerais poser une question à celui qui a la parole, monsieur le président.

Une voix: Il ne s'agit donc pas d'un rappel au Règlement.

M. le vice-président: A l'ordre. L'honorable député sait qu'il ne peut poser une question sous prétexte d'invoquer le Règlement. Avant de poser une question, il doit de toute façon obtenir au préalable la permission de l'honorable député qui a la parole.

L'honorable député permet-il qu'on lui pose une question?

M. Rondeau: Certainement, monsieur le président, pour autant que cela n'affectera pas le temps qui m'est alloué.

M. Cantin: L'honorable député a cité les paroles d'un économiste, paroles qui auraient été reproduites dans les journaux canadiens en mai 1971 et dans des journaux américains en 1963. J'aurais préféré qu'il cite des articles parus après la publication du projet de loi C-259, soit après le 18 juin 1971, car peut-être que cela nous éclairerait davantage. Au fait, ce qui a été dit avant et ce qui a été dit après ne concorde peut-être pas du tout.

M. Rondeau: Monsieur le président, pour répondre à cette question il faudrait que j'en pose plusieurs au député, car la sienne est tellement ténébreuse qu'il est difficile de la comprendre.

Monsieur le président, je crois que les données économiques citées en 1963 par le Président des États-Unis et celles qui nous sont communiquées chaque jour par des économistes, depuis que le budget a été annoncé, semblent bien être les mêmes.

Au fait, si nous voulons un budget «balancé», si nous voulons que notre économie puisse être vivante, il nous faut la prospérité au Canada. Tout homme intelligent, tout économiste logique, favorise la prospérité en vue de relancer l'économie et de permettre au gouvernement fédéral d'avoir un budget «balancé», ce dont nos honorables vis-à-vis ont extrêmement peur lorsqu'on réclame des diminutions d'impôt. Au fait, c'est ce que mon préopinant a fait, exigeant un montant de base déductible de \$3,000 pour un célibataire et de \$5,000 pour des gens mariés. On croit que le gouvernement fédéral perdra des revenus immenses en accordant de telles exemptions.

Étant donné que nous comptons des milliers de chômeurs au Canada et que l'économie ne progresse pas, le trésor national perd des revenus extraordinaires.

Monsieur le président, aujourd'hui, un célibataire, comme le disait mon préopinant, devra payer l'impôt fédéral immédiatement après qu'il aura gagné l'équivalent de \$30 par semaine. Il s'agira de \$57 par semaine pour les personnes mariées! Je suis convaincu que ces chiffres sont pleinement en deça de la logique et de la réalité.

• (9.10 p.m.)

C'est la raison pour laquelle nous réclamons une exemption de base de \$3,000 pour tout célibataire et de \$5,000 pour les personnes mariées.

Monsieur le président, si nous voulons relancer notre économie, nous devons cesser de mal administrer le pays; nous devons cesser de parcourir les sentiers financiers et économiques battus depuis plus de 100 ans, au Canada. Si nous ne changeons pas d'attitude, quant aux moyens financiers, quant à la doctrine financière que le gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances (M.

[M. le vice-président.]

Benson), semble mettre en pratique, doctrine selon laquelle on dépossède de plus en plus les nantis, à la fin, la société sera totalement formée de dépossédés.

Si nous voulons faire disparaître le chômage, il nous faut créer la prospérité. Il nous faut donner à ceux qui veulent investir au Canada des raisons de le faire. L'unique raison, pour investir, c'est le profit du capital. Lorsque nous nous apprêtons, par le budget actuel ou par la réforme fiscale du ministre des Finances, à détruire l'initiative privée au Canada, nous n'avons pas là un moyen de mieux concurrencer, car un des problèmes, actuellement, au Canada c'est de ne pouvoir vendre notre production sur le marché mondial. Notre production est devenue trop dispendieuse, les taxes et les impôts trop élevés, et lorsque l'entreprise privée doit calculer son coût de production, le prix de détail est trop élevé. Nous ne pouvons pas concurrencer les autres pays.

Si nous voulons nous maintenir, tant sur le marché domestique que sur le marché extérieur, il nous faudra absolument quitter les sentiers battus de la finance orthodoxe actuelle, afin de permettre à l'économie canadienne de se développer, de produire ce que nous sommes capables de produire, car nous avons les talents, la main-d'œuvre, le matériel, la matière première et les ressources naturelles nécessaires. Notre pays est extraordinairement riche, mais notre système économique est dépassé. Le système de taxation ne correspond plus aux besoins de l'entreprise privée.

Si nous voulons établir un système économique selon lequel le gouvernement sera propriétaire de tout, si nous voulons établir un système socialiste, il ne s'agit que de continuer à étouffer ceux qui, actuellement, voudraient voir leur pays grandir et prospérer.

Je suis toujours consterné de voir mes honorables vis-à-vis proposer que l'on taxe davantage l'entreprise privée, au Canada, que l'on taxe davantage le gagne-petit, l'ouvrier, en limitant l'exemption de base à \$30 par semaine, pour le célibataire, et à \$57 par semaine pour une personne mariée.

Il n'y a pas plus que six mois, nous avons l'occasion, à la Chambre, de voter des augmentations de traitement aux députés. On ne se préoccupait pas alors de savoir si ces augmentations créeraient un déficit dans le budget de l'honorable ministre des Finances et où le ministre des Finances allait trouver l'argent. Il n'y a pas eu de discussion, si ce n'est l'opposition qui venait de ce coin-ci de la Chambre.

Il me semble que lorsque nous parlons pour l'ensemble de la population canadienne, pour la majorité des travailleurs qui doivent peiner et travailler pour faire vivre leur famille, il est ridicule, en 1971, de parler d'une exemption de base de \$1,500 pour les célibataires et de \$2,850 pour les personnes mariées.

Monsieur le président, je fais miennes les idées que mes honorables collègues ont exprimées au moyen d'amendements, et j'espère que le gouvernement non pas avant les prochaines élections, mais très bientôt, reconsidérera ces faits et écouterá les économistes qui ne favorisent pas toujours des augmentations de taxes, mais l'accroissement de la prospérité au Canada, ce qui voudrait peut-être dire les mêmes revenus pour le Trésor fédéral.

[Traduction]

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, notre gouvernement me fait songer à l'histoire du fermier et du cheval. Un jour, le fermier se dit qu'il pourrait épargner quelque argent en enlevant un peu de